

Questions orales

M. Clark (Yellowhead): Nous savons qu'il s'agissait d'une opération clandestine, montée par des responsables du cabinet du premier ministre. Le premier ministre suppléant peut-il me dire qui a autorisé cette opération?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, si l'on prenait à la lettre la description que vient de nous faire le très honorable représentant de Yellowhead ou l'article de journal sur lequel il se fonde sans doute, il y aurait lieu de s'inquiéter puisque, dans l'article en question, on parle d'une opération de renseignement clandestine. Ce n'est absolument pas le cas. Le cabinet du premier ministre n'a procédé à aucune opération de ce genre sur la conduite du chef de l'opposition ni sur ses antécédents avant d'entrer sur la scène publique. Je nie entièrement l'existence d'une opération clandestine.

Je demande au très honorable représentant de Yellowhead d'adopter une attitude plus sérieuse à l'égard d'une question des plus importantes.

M. Clark (Yellowhead): Les aveux des employés du cabinet du premier ministre sont tout à fait contradictoires au démenti que vient de nous donner le premier ministre suppléant et à son indifférence à l'égard des principes fondamentaux d'honnêteté et de moralité et des usages de la Chambre des communes.

ON DEMANDE QUI A AUTORISÉ L'ENQUÊTE

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, je constate que le premier ministre suppléant a admis l'existence d'une opération, mais qu'il a refusé de me dire qui l'avait autorisée. Je répète donc ma question. Qui a autorisé cette enquête qui, à notre avis, enfreint la loi et qui, chose certaine, est contraire aux traditions du Parlement? A qui M. Crenna a-t-il fait son rapport, de retour de la chasse aux sorcières qu'il a menée en vain à Washington?

● (1420)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, prenons le cas de M. Crenna et voyons exactement ce qui s'est passé.

M. Crenna est employé à plein temps au cabinet du premier ministre. Il s'est rendu à Washington pour diverses raisons en tant que représentant de ce cabinet. Il avait d'importantes affaires publiques à régler à Washington, et il en a profité pour se rendre à la Securities and Exchange Commission en vue d'obtenir le rapport annuel de la société Iron Ore et quelques autres renseignements qui sont déjà du domaine public. Il s'est rendu dans un bureau ouvert au public, a signé un document, a obtenu l'autorisation de prendre ces documents auxquels n'importe quel citoyen américain ou canadien peut avoir accès. Il a fallu très peu de temps, et c'est ce qui pousse l'ancien chef de l'opposition à parler de chasse aux sorcières; c'est également pour cette raison que l'auteur de l'article du *Globe and Mail* a déclaré que deux employés du cabinet du premier ministre

avaient participé à une opération de renseignement clandestine.

A Washington, M. Crenna a agi au grand jour, au vu et au su du public, et toute l'affaire est du domaine public. Il n'y a rien de secret là-dedans. N'importe quel citoyen qui paie les droits requis aux services publics peut faire la même chose.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

LA RAISON DE RECUEILLIR DES RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION DES ÉTATS-UNIS

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, le vice-premier ministre esquive encore une fois la question. Il reconnaît que la recherche a été faite.

Je voudrais lui demander pourquoi M. Crenna est allé aux États-Unis se renseigner auprès de la Securities and Exchange Commission, des opérations boursières. Qui a autorisé cette expédition? A qui a-t-il rendu des comptes à son retour? Le premier ministre suppléant voudrait-il nous dire si le premier ministre était informé directement de cette démarche ou seulement indirectement, par l'entremise de son premier secrétaire, qui faisait partie du groupe qui a conçu ce plan?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous ne devons pas oublier que M. Crenna recueillait de l'information publique sur l'activité d'une multinationale en propriété exclusive. Il est du domaine public que lorsque le chef de l'opposition s'est porté candidat à la direction de son parti, il s'est largement appuyé dans sa campagne auprès du public canadien sur les talents supérieurs de gestionnaire qu'il avait démontrés à l'Iron Ore Company of Canada et sur la façon dont il avait réglé les problèmes d'adaptation des ouvriers. Il m'a semblé que c'était . . .

M. Clark (Yellowhead): Il vous a semblé à vous?

M. MacEachen: . . . un élément très important des recherches de tout organisme professionnel de se renseigner sur tous les aspects de cette entreprise magistrale, pour reprendre les termes du chef de l'opposition.

M. Crenna examinait une question que le chef de l'opposition a lui-même introduite dans le domaine public alors qu'il aspirait à la direction du parti conservateur et qu'il a fait insérer dans son manifeste politique. Qu'y a-t-il de mal à cela? Je ne vois pas ce qu'il y a de répréhensible . . .

M. Andre: C'est le langage que tient Alfred Apps.

M. MacEachen: . . . à se renseigner sur les activités publiques d'une société multinationale qui a une filiale au Canada.

L'ancien chef de l'opposition demande qui a autorisé cette recherche. Le projet relevait du premier secrétaire qui engage tout le personnel. J'ignore si le premier ministre était au courant ou non. Chose certaine, je n'en savais rien. Je trouve tout à fait normal de se tenir au courant de ce qui se passe.